

Octobre 2021

Allondrelle -La - Malmaison

<http://www.allondrelle-lamalmaison.com>

Malgré la crise sanitaire qui a compliqué l'organisation de ses réunions, le Conseil municipal a continué à travailler et à décider collectivement des actions à mener pour notre commune.

Vous avez pu constater que depuis le début de l'année, des travaux indispensables ont été réalisés comme la réfection du pont de Sainte-Reine, le parvis de l'église, le nettoyage du plan d'eau et de l'ancienne décharge, l'entretien courant de toutes les rues des deux villages. Le Conseil a en outre opté pour la réfection de plusieurs toitures sur des bâtiments communaux. Mais, les entreprises du BTP ont leur carnet de commandes rempli et tardent à répondre aux demandes de devis. Ces travaux vont être lancés, suite à la réunion du Conseil Municipal du 3 septembre.

En parallèle, nous préparons déjà le programme de travaux pour 2022 et les années suivantes.

En effet, vous le savez, la gestion de l'eau reste communale jusqu'au 31 décembre 2025. La loi a décidé le transfert de cette compétence à l'intercommunalité. Ce sera le SIEP (Syndicat des Eaux de Piennes) qui assumera cette compétence au 1^{er} janvier 2026, avec une conséquence inéluctable, la hausse du prix de l'eau à plus de 2 € le M3 !!

Pour être certains que nos travaux soient réalisés, nous envisageons de procéder au changement des canalisations d'eau, **là où l'intérêt public le demande**, à Allondrelle et à La-Malmaison et nous en profiterons pour enfouir les autres réseaux.

S'agissant de la fibre, vous avez pu constater que la pose du réseau principal est terminée. La commercialisation est prévue par la loi dans le délai de 2 mois à compter de la fin des travaux. On peut estimer que les opérateurs de téléphonie seront autorisés à vous faire des propositions très rapidement.

Je remercie les conseillers municipaux qui ont donné de leur temps pour la pose d'une nouvelle clôture rigide au terrain de jeux à La-Malmaison.

Je remercie pour leur excellent travail, M. et Mme Francis HERMAN qui ont géré la salle polyvalente

pendant 12 années et qui nous ont fait part de leur volonté d'arrêter. Le Conseil Municipal a nommé Mme Isabelle LEPAGE conseillère déléguée, en charge de la gestion de la salle. Je remercie également Mme Christine DIDIER pour ses excellentes prestations qui a souhaité quitter son emploi communal pour raison de santé.

Une mention spéciale et un grand merci pour les douze jeunes qui ont travaillé pour la Commune au cours de l'été et qui ont entretenu les espaces verts, nettoyé le cimetière, réalisé les peintures du mobilier public, lavé les tables et chaises au périscolaire, balayé les deux églises, etc.

Je rappelle une information déjà citée dans l'édition du petit journal de mai 2021 : la suppression de la taxe d'habitation constitue une baisse d'impôt pour le contribuable. Pour les finances communales, le gouvernement donne aux communes en compensation de la perte qu'elles subissent, la part départementale de la taxe foncière bâtie. Ce qui se traduit par une hausse du taux communal de cette taxe. Mais, c'est sans conséquence pour chacun d'entre nous.

Enfin, un grand merci à tous ceux qui ont entretenu la partie du domaine public située à proximité de leur maison.

Très cordialement
J-F MARIEMBERG



Des conseillers qui ont participé aux travaux manquent sur cette photo.
Merci à eux également.

Etat civil

Naissances

17 mai 2021 Lyna PAUL fille de Monsieur David PAUL et Madame Ralia BELHADAD
25, rue du Château d'Eau.

Nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur à l'enfant et nos félicitations aux parents.

Décès

6 septembre 2021 Madame Irène THEISEN, 13, rue du Château d'Eau
12 septembre 2021 Madame Ginette MARIEMBERG, 23, rue des Cerisiers

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles

Nouveaux Arrivants

1er mars 2021 Mademoiselle Christelle PECRON 10 A, rue des Cerisiers
14 août 2021 Monsieur Aurélien BRASSEUR 18 rue Pasteur
6 septembre 2021 Monsieur Arab ARAB et Madame Aldja ARAB
et leurs enfants Danyals et Maëlane 29, rue du Bois La Dame
1er octobre 2021 Monsieur ANGERETTI Mauricio et Madame Odette ANGERETTI

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Les principales délibérations du conseil municipal

Enfouissement des réseaux - programme 2022

Le programme des travaux d'investissement pour la période 2022 - 2026 concerne l'enfouissement des réseaux et le remplacement des canalisations d'eau dans toute la Commune. La priorité sera donnée au renouvellement des canalisations d'eau dans les rues des deux villages

Le maire a sollicité le bureau d'études Techni-Conseils qui a déjà réalisé la maîtrise d'œuvre pour les derniers enfouissements entre 2015 et 2017. Le bureau d'études a préparé un avant-projet sommaire en vue de chiffrer les travaux d'enfouissement.

L'estimation des travaux a été présentée par le maire, au Conseil. Il y aura une part communale, une part imputée sur le budget de l'eau. L'éclairage public incombe en grande partie à la T2L et l'électricité au Syndicat départemental d'Electricité 54. Chacune de ces collectivités est informée dès la rentrée de septembre, afin de lui permettre de prévoir les dépenses correspondantes.

Le Conseil décide de choisir Techni-Conseil comme maître d'œuvre et autorise le maire à préparer les marchés liés à l'enfouissement des réseaux dans les rues du Château d'Eau et Fontaine du Geai en tranche ferme et la rue st Nicolas en tranche conditionnelle.

Il autorise également le maire à faire les démarches nécessaires, afin de solliciter des subventions auprès de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, de l'Etat au travers de la DETR 2022, de la Région Grand-Est, du Conseil Départemental 54, du SDE 54 et d'Enedis et Orange avec l'accord cadre fibre.

Voté à l'unanimité.

Bureau de vote unique

Lors des élections régionales et départementales, il a été très difficile de trouver les assesseurs pour tenir les 4 bureaux de vote.

La promesse de la vaccination anti-covid-19 a permis de « recruter » un nombre tout juste suffisant de personnes afin de ne pas être dans l'illégalité. Les familles des conseillers et des personnels communaux se sont dévouées pour remplir le devoir civique.

Un consensus semble se dégager pour réduire à un seul lieu, la tenue du ou des bureau(x) de vote pour les élections futures. Les membres du Conseil suggèrent la salle polyvalente à Allondrelle. Cette salle présente plusieurs avantages, surtout en période de crise sanitaire.

Elle permet de respecter sans difficulté la distanciation physique en raison de sa surface.

Elle dispose de plusieurs portes donnant sur l'extérieur, permettant de faire un circuit entrant et sortant, etc.

A l'unanimité, le Conseil choisit la salle polyvalente comme seul lieu de vote, quel que soit le scrutin pour les années futures. Cette décision prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2022. Il demande à Monsieur le Préfet de prendre un arrêté en ce sens.

Repas des Aînés 2021

En 2020, le repas de la Commune au profit des personnes de plus de 60 ans n'a pas pu être organisé en raison de la crise sanitaire. En 2021, la menace du variant Delta et les mesures gouvernementales s'appliquant à tous les lieux recevant du public nous conduisent à ne pas organiser cette année encore, un repas pour les Aînés. Il semble délicat de demander à chaque participant de justifier de la vaccination et/ou de présenter un test PCR négatif. Pour ces raisons, le conseil décide de ne pas organiser ce repas en 2021.

Saint-Nicolas

A l'occasion de la fête de Saint-Nicolas, le CCAS achète des sachets de friandises, pour tous les enfants de la Commune. Depuis plusieurs années, le nombre d'enfants participant à la réception à la salle polyvalente est en diminution. Ce qui se traduit par un nombre de sachets excédentaires.

Pour éviter de gaspiller, le Conseil propose qu'une réservation soit faite par les parents.

Un bon d'inscription sera adressé à toutes les familles concernées. Le retour du coupon réponse permettra au CCAS de commander le nombre exact de sachets de friandises.

Voté à l'unanimité.

Calendrier de la chasse

Le Président de l'Association Communale de la Chasse nous communique le calendrier de la chasse pour la fin d'année 2021 et le début 2022 au travers du tableau ci-dessous.

Octobre	Novembre	décembre	janvier	février
3	7	5	2	6
10	14	12	9	13
17	21	19	16	20
24	28	26	23	27
31			30	

Atelier Gym Prévention santé

Les ateliers ouverts aux plus de 60 ans

(subventionnés par la Conférence des financeurs pour la lutte contre la perte d'autonomie du 54)

La Commune les accueille depuis 3 ans.

D'ici fin 2021 :

Gym Prévention Santé : mercredis de 14h30 à 15h30

Groupe de 15 personnes maximum, animé par une monitrice de sport adapté, de l'association Sielbleu

Quelques places sont disponibles pour le dernier trimestre 2021

Bien-être par la Sophrologie : lundis 20, 27 septembre et 4, 11 octobre

4 séances animées par un sophrologue de l'association Brain Up

La douleur, la comprendre pour mieux la gérer : les jeudis 21, 28 octobre et 4 novembre

3 séances avec une psychologue de BrainUp

Passage sanitaire demandé et respect des gestes barrière.

Pour tout renseignement et inscription : 06 22 98 26 41



Date	Activités
11 novembre 2021 à 11H00	Fête Nationale, recueillement devant la stèle des personnes mortes pour la France, à l'église d'Allondrelle.
12 décembre 2021	Fête de Saint-Nicolas - Messe de la Saint-Nicolas en l'église de La-Malmaison